

1. *Débitrice:* **Marché de l'Auge Sàrl**, Bourg de l'Auge 2,
1636 Broc
2. *Déclaration de faillite:* 25.07.2005
3. *Suspension de faillite:* 17.08.2005
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 12.09.2005
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* L'exploitation de magasins d'alimentation, en particulier un magasin sis Bourg de l'Auge, à Broc. (Réf. Sect.2) Tél. 026/305.39.99

Office cantonal des faillites, A Freundler, préposé
1700 Fribourg

(00126893)